



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit 816 Food Grade Silicone Spray
Autres noms 816 Spray silicone de qualité alimentaire
Identificateur de formule unique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues et utilisations déconseillées Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Southwestern Petroleum Lubricants LLC
3401 Quorum Drive, Suite 360
Fort Worth, Texas 76137
Service clientèle: 1+734 930-0009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Secours

Téléphone No

Polluxstraat 11 Telefoon: +31 (13) 785 49 40
5047 RA Tilburg GSM: +31 (6) 150 230 19
The Netherlands E-mail: info@stratson.nl
Homepage: www.stratson.nl
SWEPCO lubes: www.swepcolube.com

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

Aérosol inflammable, catégorie 1; Aérosol extrêmement inflammable.

H222

H229

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Liquide inflammable, catégorie 2; Liquide et vapeurs très inflammables.

H225

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition/informations sur les composants



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

3.2. Mélanges

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme dangereux.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec les yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
- Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Remarques au médecin** Traiter de manière symptomatique EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

5. Mesures de lutte contre l'incendie



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. —
Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre, liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

laver méticuleusement avant de les réutiliser.
Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.
Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Aucune information disponible
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme dangereux.

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire	Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1. Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
Yeux	Lunettes de sécurité de protection recommandées
Peau	Eviter le contact avec la peau.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
Couleur	Huileux, incolore
Odeur	Odeur de solvant



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité :1 Limite supérieure d'explosivité:9
Point d'éclair	°F °C, Méthode d'essai : (Fermer la tasse)
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
pH	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Solubilité dans l'eau	Non émulsifiant
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité	0.68
Densité de vapeur	Non mesuré
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	0.5

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible



10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme dangereux.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.



12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme dangereux.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID

IMO / IMDG
(transport maritime)

ICAO/IATA



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

14.1. Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aérosols, quantité limitée	Aérosols, quantité limitée	Aérosols, quantité limitée
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT:2.1 Sous-classe: Non applicable	IMDG: 2.1 Sous-classe: Non applicable	Classe: 2.1 Sous-classe: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

Législation nationale

WGK Class:

Ingrédient SVHC:

Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux :



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique
Numéro de fiche signalétique

9/10/2024

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

N'est pas applicable

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)
CAS - Chemical Abstract Service
CLP - Classification Labeling and Packaging
DOT - Department of Transportation
EC50 - European Commission
EC50 - Half maximal effective concentration
ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.
GHS - Globally Harmonized System
IARC - International Agency for Research on Cancer
IATA - International Civil Aviation Organization
IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:
(FDS) 9/10/2024
816 Food Grade Silicone
Spray

ICAO - International Civil Aviation Organization
IMDG - International Maritime Dangerous Goods
IMO - International Maritime Organization
LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.
LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health
NTP - National Toxicology Program
OSHA - Occupational Safety and Health Administration
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals
PEL - Permissible Exposure Limit
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)
STEL - Short Term Exposure Limit
TWA - Time Weighted Average
vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative
WGK - Water Hazard Class

Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Aérosol inflammable, catégorie 1; H222	Sur la base de données de test
H229	Sur la base de données de test
Liquide inflammable, catégorie 2; H225	Sur la base de données de test

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Fin de la FISPQ